



Luxembourg, le 8 septembre 2026

Objet : Résumé de la demande d'autorisation **2026-000557-M1** dans le cadre de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles.

Madame/Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente et conformément à l'article 59 paragraphe 8 de la prédite loi, le service autorisations de l'Administration de la nature et des forêts tient à vous informer qu'une demande d'autorisation concernant un projet se situant sur le territoire de votre commune nous est parvenue.

Objet de la demande : la réalisation d'un tronçon intermédiaire de la piste cyclable PC 104 afin d'assurer la continuité du réseau cyclable national, sur le territoire de la commune de Leudelange, section A de Leudelange

Référence : **2026-000557-M1**

Date de la demande : **08/09/2026**

Demandeur : **Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Ce document vous est fourni exclusivement à titre informatif. Aucune action supplémentaire n'est requise de la part de la commune.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de notre considération distinguée.

Service autorisations

Courrier établi électroniquement sans signature

Veuillez utiliser la référence **2026-000557-M1** pour toute communication avec nos services.